

Procès-verbal n°7 de la Commission des Arbitres

Réunion du :	Lundi 2 Février 2026
À :	10h00
Présidence :	M. Claude BOUILLET
Présents :	MRS Christian BOUTADE. Jean Marc LAUGIER. Jean Louis CABARDOS. Eric HOLZER. Alain MAZON. Georges DAGANI. Michel MAURIN. Jean Lin MARTIN. Thierry GALAUP. HUERGUE P . ESCUDERO C . ETTIBARI Y . JODAR F. BIANCIOTTO B. ESPADA F. ASSISTE : MR RAINVILLE N

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 6 de la réunion du 23/1/26

Rappel

Dates de stages obligatoire :

- ALES 9/3.
- BAGNOLS 16/3.
- MANDUEL (JEUNES) 23/3.
- NIMES 24/3.

Calendrier

La prochaine formation Jeunes arbitres est complète et aura lieu du 23 au 25 février 2026.

Intervention Diverses

Le CTA fait le point sur les observations d'arbitres ainsi que sur la formation.

Le Président fait le compte rendu de sa réunion du 31/01 à la Ligue Occitanie.
Il en profite pour faire part de la création d'une Commission Prévention Sécurité qui sera notamment en charge des caméras sur les arbitres.

Il fait part d'un mail concernant les incivilités de plus en plus nombreuses envers les arbitres et notamment les plus jeunes qui débutent



M. Jodar et M. Heurgue nous informe du compte rendu positif de la réunion avec les arbitres D1 et 2 du 29/1 au District.

La CDA en profite également pour adresser ses félicitations à Lucas Lescure pour la naissance de son fils.

INDISPOSIBILITES ARBITRES

- Mr GUIBRETEAU Y : le 25/1
- Mr LAKDIHL O : le 31/1
- Mr DOULET G : le 31/1
- Mr BENOUAHI K : les mercredis
- MR ELBAZ E : le 31/1

DEMANDE D'ARBITRES

- ZEPHYRS DE CONGENIES : match du 25/1
- FC BAGNOLS PONT : match du 25/1
- US MONNOBLET : match du 31/1
- FC CHUSCLAN : match du 1/2

COURRIERS RECUS

- MR CHAIB S : dispo le 11/2

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Bouillet Claude

Le secrétaire de séance

Mr Cabardos Jean Louis

